

## COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIERS CENTRE DU 14 MARS 2024

Le conseil de quartiers Centre s'est réuni le jeudi 14 mars 2024 dans les Salons de la Mairie sous la présidence de Madame Maribel AVILES CORONA, maire-adjointe.

Etaient présents à la séance :

**Pour le collège élus** : Stéphanie BARRÉ-PIERREL, Philippe BOURIACHI, Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON, Mylène DIBATISTA ;

**Invités collège élus** : Frank-Eric BAUM, Renaud LERUDE.

**Pour le collège des acteurs socio-économiques** : Anne GESTIN, Catherine MUNROOP, Mickael RANDOT,

**Pour le collège des habitants** : Mireille DAPOIGNY, Mohamed Amine HAJJOUNI, Nacera PHILIPPE, Mohand SERRAYE.

**Excusés** : Thierry ATLAN, Cécilia CORTES-MANCILLA, Sylvie GRISON, Ahmed HADJALI, Bertrand MARTIN, Laurence RUFFION, Zohra ZOUAOUI.

**Absent** : Yann KERVENNAL

20 personnes étaient présentes dans le public.

### Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du Conseil de quartier Centre du mardi 10 octobre 2023

Réponses aux questions du dernier Conseil (sujets généraux)

#### I. Notre ville en mouvement

- A. Budget municipal : les grandes orientations budgétaires 2024
- B. Installation de la police municipale
- C. Redécoupage électoral
- D. Mise en place de la régie publique de l'eau
- E. Prolongement de la ligne 14 du métro
- F. Nouveau : le compostage pour tous

#### II. Notre Conseil, notre quartier

- A. La nouvelle géographie prioritaire
- B. Projets urbains et aménagements

Les événements marquants du dernier trimestre et à venir.

Maribel Aviles Corona ouvre la séance à 19H10 et introduit la réunion.

Le compte rendu du précédent conseil de quartier du 10 octobre 2023 est approuvé.

### Réponses aux questions du dernier Conseil de quartier

#### • **Eléments de bilan au sujet de la vidéoverbalisation**

La vidéoverbalisation concerne uniquement le stationnement, les autres types d'infractions ne sont pas concernées.

Pour l'année 2023, 1604 procès-verbaux ont été réalisés pour les infractions suivantes :

- Stationnement sur Interdit matérialisé (ligne jaune) ;
- Stationnement sur trottoir ;
- Stationnement sur passage piétons ;
- Arrêt très gênant pour la circulation.

#### • **Lampadaire au 60 rue Ernest de la Tour**

Le lampadaire a été commandé et sera installé par les prestataires dès sa réception.

Concernant les questions au sujet de **l'avenue des Martyrs de Châteaubriand** et **l'arrêt de bus Gaston Viens**, avenue Adrien Raynal, ces deux questions ont été évoquées auprès des interlocuteurs compétents sur ces dossiers.

## I. Notre ville en mouvement

### A. Budget municipal les grandes orientations budgétaires 2024

Maribel Aviles Corona présente les orientations budgétaires 2024.

Le vote du budget primitif a été décalé au 4 avril 2024 pour bénéficier des derniers éléments à jour de la loi de finances 2024. Le budget est complexe à équilibrer, comme pour toutes les communes qui sont confrontées à l'augmentation :

- du prix de l'énergie, des matières premières, de l'alimentation
- des assurances depuis les émeutes
- des dépenses de personnel (hausse du point d'indice et hausse du SMIC)

Dans un contexte difficile, avec une hausse des dépenses de fonctionnement et une stabilité des dotations de l'état qui ne prennent pas en compte l'inflation et les taux d'intérêt élevés, le budget 2024 permettra de faire face à l'inflation tout en restant ambitieux pour les Orlysiennes et les Orlysiens, avec pour objectifs :

- Améliorer l'accompagnement des enfants et des jeunes en adaptant l'offre socioéducative et culturelle ;
- Accompagner les familles et les plus vulnérables dans ce contexte économique difficile dans une démarche de bouclier social ;
- Offrir un cadre de vie durable porteur d'une citoyenneté active.

Et des investissements en hausse :

- Le pôle d'équipements : groupe scolaire, annexe centre social, restaurant seniors et IME ;
- L'école élémentaire Jean Moulin ;
- Le pôle associatif ;
- Le plan de mobilité durable ;
- L'étude pour le nouveau groupe scolaire des 15 arpents.

A noter que les subventions municipales aux associations, aux coopératives scolaires et pour les projets pédagogiques des écoles primaires et des collèges pour l'année 2023-2024 ont été votées au Conseil municipal du 8 février 2024 sans attendre le vote du budget qui aura lieu lors du conseil municipal du 4 avril 2024.

### B. Installation de la police municipale

L'installation de la police municipale s'inscrit dans le dispositif de tranquillité publique de la ville d'Orly, c'est-à-dire la médiation sociale et la police municipale, tel qu'il a été présenté en conseil interquartiers en mai 2022. La cheffe de la police municipale a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars 2024, et l'effectif va se déployer progressivement avec 4 policiers municipaux au cours du mois de mars, pour arriver à terme à 10 agents municipaux.

Pour rappel, la Police Nationale a en charge la sécurité publique et la répression de la délinquance. Quant à la Police Municipale, elle assure la tranquillité et la salubrité publiques. Ses missions :

- Faire respecter les règles de stationnement ;
- Lutter contre les dépôts sauvages ;
- Faire respecter les arrêtés de la Maire ;
- Lutter contre les chiens dangereux ;
- Lutter contre le tapage diurne ;
- Sécuriser les événements publics ;
- Agir dans les conflits de voisinage ;
- Faire respecter le code de la route.

La présentation de la Police municipale sera complétée dans un prochain Conseil de quartier.

### C. Redécoupage électoral

#### BUREAUX DE VOTE N°1 et N°12

Il n'y a plus de bureau de vote au Centre administratif mais 2 bureaux à l'Hôtel de Ville.

- **le bureau de vote n°1 s'appelle désormais : Hôtel de ville/Salle du conseil.**

3 rues qui étaient dans le bureau n°12 y sont rattachées :

avenue de la victoire du numéro 0 au 18

rue du verger (toute la rue)

rue des maçons (toute la rue)

- **le bureau de vote n°12 s'appelle désormais : Hôtel de ville/Salle des mariages.**

**L'avenue Adrien Raynal** dont une partie était rattachée auparavant au bureau n°6-Centre culturel, est désormais rattachée complètement au nouveau bureau n°12.

Dans le quartier Est, le bureau n°7 est transféré à la Halle aux Talents et le bureau n°9 est désormais au gymnase Robert Desnos.

Une nouvelle carte électorale sera envoyée aux nouveaux électeurs et aux électeurs concernés par un changement de bureau de vote. Les élections européennes auront lieu le 9/06/24 (inscription sur les listes électorales jusqu'au 3/05/24).



#### D. La régie publique Eau Seine & Bièvre

La régie publique Eau Seine & Bièvre a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2024 regroupant 9 communes du Territoire Grand Orly Seine Bièvre.

La préoccupation majeure : préserver la ressource en eau pour assurer un accès durable et équitable aux générations présentes et futures. Cette régie publique de l'eau permet une meilleure maîtrise de l'eau, une gestion du service de l'eau transparente et une proximité nouvelle avec les usagers.

#### Quand les abonnés recevront-ils leur première facture ?

La régie a été amenée à étaler la facture selon les communes, facture qui sera semestrielle et non plus trimestrielle. La première facture est donc prévue en **juin prochain**, voire début juillet.

**Les usagers non abonnés (généralement ceux en collectif) paient l'eau à travers les charges et n'ont donc pas de facture « directe ».**

- **J'étais mensualisé auparavant, comment cela se passe-t-il ?**

Il est possible de mettre en place dès à présent une **mensualisation** en cas de difficulté à cette facturation semestrielle, en contactant le centre de relation abonnés et facturation. Attention toutefois, pour le moment, la régie publique n'est pas en mesure de faire les prélèvements mensuels.

- **D'où provient l'eau de la régie ?**

A ce jour, l'approvisionnement en eau est essentiellement assuré par l'**usine de Choisy-le-Roi du SEDIF**. A terme, une diversification est envisagée et, notamment, auprès d'Eau de Paris et de son usine d'Orly (qui alimente déjà 25% de la population parisienne).

- **Quel sera le prix de l'eau avec la nouvelle régie ?**

Composition du prix de l'eau :

- 30 % distribution de l'eau ; c'est sur cette part, que la régie publique peut influencer le prix et que les élus ont décidé de geler le prix pour l'année 2024 en dépit d'une inflation forte.
- 50 % collecte et traitement des eaux usées
- 20 % organismes publics.

En réalité, le prix de l'eau payé à Orly depuis 2023 est déjà moindre que ceux des communes du SEDIF (9c€/m<sup>3</sup>) puisque les élus ont décidé de ne pas augmenter la part qui revenait à la régie, avant même la reprise du service, contrairement au SEDIF. A terme, le but de la régie est bien de maîtriser le prix de l'eau, si possible de le baisser. Attention, la part eau potable de la facture d'eau est minoritaire.

- **Qui peut bénéficier de l'aide financière au paiement de la facture d'eau, dispositif S'Eaulidaire ?**

Tous les abonnés directs qui reçoivent leur facture, celles et ceux qui ont un abonnement chez un bailleur (Valophis, ICF, La Sablière, Erigere...) ou une copropriété et dont le montant de la facture d'eau est répercuté dans leurs charges. L'aide du CCAS est attribuée sur critères de ressources et peut atteindre 50% de la facture annuelle. Pour obtenir l'aide, il suffit de venir au CCAS, lundi, mercredi et vendredi matin, de 8h45 à 11h45 avec des justificatifs d'identité, de ressources (toutes les personnes du foyer) et les factures. À noter, que dans le contexte actuel de hausses des prix et de l'énergie, le CCAS peut aider à payer les factures d'énergie, tous fournisseurs confondus.

Pour toute question : **Régie Eau Seine et Bièvre 01 80 36 91 94**, [regie.eau@grandorlyseinebievre.fr](mailto:regie.eau@grandorlyseinebievre.fr)

#### E. Le prolongement de la ligne 14 du métro



La nouvelle gare Orly-Thiais du prolongement de la ligne 14 du métro ouvrira en juin 2024.

Les bus 183 seront terminus Pont de Rungis ou Aéroport d'Orly, il n'y aura plus de service partiel qui s'arrête à la mairie d'Orly. Au moment de la mise en service du prolongement de la 14, le parcours du 183 sera modifié pour ne plus passer près de l'entrepôt Air France qui n'est plus utilisé.

## F. Le tri des biodéchets

Depuis le 01/01/24, obligation pour les collectivités de proposer une solution de tri des biodéchets pour tous. Toutes les écoles élémentaires orlysiennes sont équipées de tables de tri de bio-déchets et les écoles maternelles de la ville le seront à partir d'avril 2024.

- **Qu'est-ce que les biodéchets ?**  
Les biodéchets sont composés de deux éléments : les déchets verts et les restes alimentaires.
- **Est-ce obligatoire de faire le tri de ses biodéchets ?**  
Non, l'obligation concerne les collectivités qui doivent proposer aux citoyens des solutions de tri à la source des biodéchets.
- **Comment faire le tri des biodéchets ?**  
Dans les pavillons, les habitants peuvent continuer le compostage individuel qui est en place depuis 1999 dans la commune d'Orly. En collectif, des bornes d'apport volontaire seront déployées dans la ville à partir de septembre 2024. Les ménages seront équipés de bio-seaux afin d'apporter à la borne leurs biodéchets. Dans les habitats collectifs, les habitants ont la possibilité de demander l'installation d'un composteur partagé à l'instar de la résidence Méliès.
- **Je suis en pavillon, puis-je apporter mes restes alimentaires à la borne d'apport volontaire ?**  
Oui, il n'est pas recommandé de mettre les restes alimentaires dans les composteurs individuels (odeurs, présence d'animaux nuisibles, ...).
- **Que deviennent les biodéchets déposés dans les bornes d'apport volontaire ?**  
Ils sont collectés et emmenés dans une usine, située à Villeneuve-Saint-Georges. Dans cette usine, les déchets sont broyés et mélangés dans une grande cuve pour former une « soupe » qui est ensuite emmenée sur un autre site en Ile-de-France pour la méthanisation.

## Temps d'échange avec les Conseillers et les Conseillères de quartier

| Intervenants      | Questions/remarques   | Réponses / Décisions / Actions / Engagements   |
|-------------------|---|--|
| Mickael Randot    | Concernant le vote du budget, peut-on affirmer qu'il n'y aura pas d'augmentation de la taxe foncière à Orly ?             | Mme Aviles Corona précise qu'à ce jour il n'y a aucune certitude au sujet de la taxe foncière.   |
| Mickael Randot    | Pourquoi les assurances augmentent alors qu'à Orly il n'y pas eu de dégradation sur les bâtiments communaux ?             | Mme Aviles Corona répond que cette augmentation concerne toutes les communes et pas seulement la ville d'Orly. Mme Barré-Pierrel ajoute que les assurances augmentent même lorsqu'on n'est pas impacté nous-mêmes. Ceci est aussi valable pour les assurances individuelles. Cette augmentation pour les villes est le résultat des dégradations commises pendant les émeutes 2023 et également les dégâts causés par les événements climatiques. De plus, les indemnisations n'augmentent pas nécessairement malgré l'augmentation des cotisations. |
| Mickael Randot    | Peut-on connaître les étapes d'ouverture des projets d'école (futur groupe scolaire Rosa Parks)?                          | Mme Charles-Elie-Nelson informe que le groupe scolaire Rosa Parks subit un report suite au dépôt de bilan de l'un des entrepreneurs du chantier. La répartition scolaire sur ce groupe n'est pas encore défini avec l'Education nationale. Cette décision sera prise d'ici fin juin ou début septembre 2024.   |
| Mickael Randot    | Au sujet de la police municipale, peut-on connaître les horaires de celle-ci et ce qu'il advient des ASVP ?               | Mme Aviles Corona informe que les horaires seront communiqués au Conseil de quartier du mois de juin. Les ASVP sont maintenus à leur poste.  |
| Mickael Randot    | Remerciements au Conseil de quartier pour la visite de l'aéroport d'Orly.   |  |
| Mireille Dapoigny | Au sujet du tri des biodéchets, est-il possible d'avoir des précisions sur la répartition des point d'apport volontaire ? | Mme Aviles Corona précise qu'à ce jour la carte de répartition des points d'apport volontaire n'est pas arrêtée.<br>M. Baum ajoute qu'en pavillon, les habitants peuvent solliciter l'Etablissement public territorial Grand Orly  |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | <p>Seine Bièvre pour la mise à disposition d'un composteur individuel.</p> <p><i>Précision de la Direction de Hygiène et Développement durable : 16 points d'apport volontaire seront déployés entre septembre et la fin de l'année 2024.</i></p> <p><i>A terme, il y aura 34 bornes sur la ville.</i></p> |
|--|--|--|

## II. Notre conseil, notre quartier

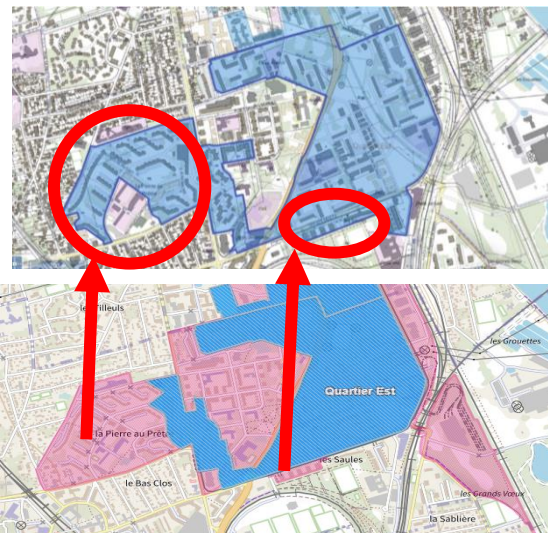
### A. La nouvelle géographie prioritaire

Début janvier, la nouvelle carte de la géographie prioritaire a été publiée par l'Etat. Dans le Val-de-Marne, on dénombre 42 quartiers prioritaires, dont le quartier Est à Orly (au niveau de la géographie prioritaire, l'Etat considère un seul quartier à Orly) avec un élargissement du périmètre du quartier prioritaire de 7 500 habitants à 10 000 habitants pour la ville d'Orly.

Pour le quartier Centre, la géographie prioritaire englobe désormais la totalité de la Pierre au Prêtre.

Au travers des contrats de ville, les quartiers placés en géographie prioritaire bénéficient des moyens mobilisés par les différents partenaires dont l'Etat et la ville sur les volets économiques, sécurité, jeunesse, sport, loisirs, culture...

Pour les locataires du parc social, le surloyer ne s'applique plus.



### B. Projets urbains et aménagements

#### Point sur les nouvelles constructions et leur commercialisation

- **La Villa des Erables** : Le projet est réalisé par Pierreval et comporte 50 logements. INLI a racheté 20 logements en bloc, ces logements seront de type locatif intermédiaire, c'est-à-dire accessible via le 1% patronal. Parmi les 30 logements restants, 10 ont été réservés, soit 33%. Le projet sera livré au premier trimestre 2025 dans la mesure où le chantier ne prend pas de retard.
- **Les Balcons de Châteaubriant** : Le projet est réalisé par LNC et comporte 49 logements en accession. Parmi ces 49 logements, 39 ont été réservés, soit 80%. Le projet sera également livré au premier trimestre 2025.

#### Point sur l'espace canin

Il a été décidé de la mise en place d'un espace canin à Noyer Grenot à titre expérimental pour 1 an. Lors des réunions du Conseil de quartier Centre des mois de juin et octobre 2023, un 1<sup>er</sup> bilan de cette expérimentation a été réalisé et il a été décidé de la constitution d'un groupe de travail pour réfléchir à son avenir, notamment dans la perspective d'un nouvel aménagement d'espace canin au niveau du parc situé derrière le centre administratif. Un groupe de travail, composé de Maribel Aviles-Corona, Roselyne Charles Elie Nelson et Anne Gestin s'est réuni le 2 février 24 et propose de conserver le parc canin à Noyer Grenot tant qu'un nouvel espace n'est pas aménagé.

Si un nouvel espace canin est aménagé derrière le centre administratif, il est proposé de rendre l'espace de Noyer Grenot à la nature.

#### Point d'information des réparations sur le quartier

- Opération nids de poule sur toute la ville
- Dégradation espace de jeux Place Simone de Beauvoir : il y a eu une réparation et l'espace est désormais sécurisé et a rouvert.
- 3 stèles du Quartier centre ont été réparées :
  - La stèle en hommage à Gaston Viens au niveau du centre administratif ;
  - La stèle Place Gaston Viens a été remplacée ;
  - Plaque en hommage aux victimes de la déportation au Château Grignon a été nettoyé.
- Parking Zone bleue Romain Rolland a été réparé suite aux incendies de fin d'année.

## Les évènements passés

Les évènements de la municipalité qui ont eu lieu entre janvier et mars sont évoqués avec plusieurs temps forts comme les vœux aux seniors qui ont touché 760 participants, les vœux aux associations avec plus de 150 participants représentant 56 associations, les forums de la formation puis de l'emploi qui ont permis d'offrir deux temps différents aux Orlysiens sous différentes formes (tables-rondes, animations, jobs dating, coaching), avec une trentaine de centre de formation pour le premier forum et plus de 40 entreprises et structures d'accompagnement pour le second qui a rassemblé 280 personnes.

En mars, de nombreuses initiatives se sont tenues autour de la journée internationale des droits des femmes, notamment au Centre social A. Chedid le « Mercredi Ensemble » le 6 mars, avec 118 personnes.

Enfin, des matinées de sensibilisation au cancer colorectal et des demi-journées de dépistage des maladies rénales ont pu se tenir.

## Evènements à venir

- **Balades du quartier Centre, 3 dates au choix :**
  - Samedi 23/03 à 9h30
  - Dimanche 24/03 à 14h
  - Samedi 30 mars à 14h
- **Opération distribution gratuite de fleurs :** cette initiative est proposée par le Conseil de quartier Centre pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Il s'agit de distribuer gratuitement les fleurs bisannuelles déplantées par les services municipaux. La distribution aura lieu sur la pelouse du centre administratif en fin d'après-midi. La date sera précisée ultérieurement. Les volontaires sont les bienvenus pour participer au bon fonctionnement de la distribution.
- **Samedi 16 mars : collectes solidaires écotextile et DEEE, vente solidaire livres à la Médiathèque**
- **Mardi 19 mars : Cérémonie du 62<sup>e</sup> de la fin de la guerre d'Algérie** à 11h, Monument aux morts
- **Jeudi 4 avril : Conseil municipal – Vote du budget primitif 2024 - Renouvellement du Conseil de la culture et du Conseil des seniors** à 19h, Salle du Conseil à la mairie
- **Dimanche 28 avril : Commémoration dans le cadre de la journée de la déportation** à 11h, Monument aux morts
- **Mercredi 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945** à 11h, Monument aux morts
- **Vendredi 10 mai : Commémoration dans le cadre de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions** à 12h, derrière le Centre administratif, place M-C Vaillant Couturier
- **Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin : Festival des arts de la rue « Orly en Fête »**, Parc Méliès
- **Jeudi 6 juin : conseil municipal** à 19h, Salle du Conseil à la mairie
- **Dimanche 9 juin : élections européennes** de 8h à 20h dans les différents bureaux de vote de la ville

## Temps d'échange avec les Conseillers et les Conseillères de quartier

| Intervenants   | Questions/remarques   | Réponses / Décisions / Actions / Engagements   |
|----------------|---|--|
| Anne Gestin    | Est-il possible de connaître les impacts des Jeux Olympiques sur la ville d'Orly ? Accès et restrictions. | Les décisions de restrictions et/ou fermetures de routes, de station de RER, métro sont prises par la préfecture de police.<br>Il est possible de consulter le site <a href="https://anticiperlesjeux.gouv.fr/je-suis-particulier/comment-anticiper-mon-quotidien-jeux">https://anticiperlesjeux.gouv.fr/je-suis-particulier/comment-anticiper-mon-quotidien-jeux</a> afin de préparer ses déplacements. |
| Anne Gestin    | Les travaux rue Racine débutent régulièrement avant 8h, il y a du bruit et de la circulation des camions. | L'information a été remontée auprès des services techniques et Valophis. Un rappel à la règle a été fait auprès des entreprises mais ne pas hésiter à faire des signalements si cela se reproduit.   |
| Mickaël Randot | Dans quel cadre le surloyer ne s'applique pas ? Est-ce dans le cadre local ou national ?                  | Chaque année, les ménages dans le parc social répondent à une enquête sociale dans laquelle ils déclarent leurs ressources. Lorsque les ressources dépassent un certain plafond, un surloyer est appliqué. Pour les locataires qui habitent dans la géographie prioritaire, le surloyer ne s'applique pas.   |

|                              |   |  |
|------------------------------|---|--|
| Mickael Randot               | Quelle est la politique pour assurer la rotation des locataires dans le parc social de ville en prenant en compte la composition familiale et la taille du logement ?   | Les bailleurs ne peuvent imposer la rotation aux locataires, c'est uniquement à leur initiative.   |
| Mickael Randot               | Il a été évoqué que la Pierre au Prêtre entre en totalité dans la géographie prioritaire alors qu'il y a plusieurs projets de construction sur le même quartier. Dans quel cadre se fait la révision de la géographie prioritaire ? Est-ce une politique locale ou une politique nationale ?  | La révision a lieu tous les 10 ans et il s'agit d'un cadre national.   |
| Mickael Randot               | Les destructions ont bien avancé, pour autant qu'en est-il de la commercialisation du projet Racine ?   | Il est trop tôt pour avoir un état de la commercialisation mais il est à noter des difficultés dans les ventes actuellement.   |
| Mickael Randot               | Avenue des Martyrs de Châteaubriant il y a eu beaucoup d'arbres coupés pour réaliser les balcons. Est-il prévu un plan pour réimplanter des arbres et refaire l'allée ?<br>Sur le même trottoir, est-ce qu'une réfection est prévue ?<br>Des voitures sont garées partiellement sur la route, ce qui oblige les voitures à se déporter sur la voie opposée. | L'avenue des Martyrs de Châteaubriant est une voirie départementale. Ces questions seront remontées au Conseil départemental et évoquées avec le Président du Département du Val-de-Marne lors de sa prochaine rencontre avec la Maire d'Orly.   |
| Roselyne Charles-Elie-Nelson | Bien que cela ne soit pas du ressort de la ville, signale un nid de poule dangereux au niveau de la station-service Orlydis   | Le nid de poule a été réparé le mercredi 20 mars par Orlydis.  |
| Mohand Serraye               | Il avait été évoqué la création d'un groupe de travail autour de l'aménagement de la Place G. Viens.  | Le groupe de travail sera créé après la fin des travaux du groupe de travail de l'espace canin et en lien avec le Conseil de quartier Est.   |
| Mireille Dapoigny            | La piscine a été fermée pendant 3 semaines en février. Il devait y avoir des travaux sur le toit, qui n'ont pas eu lieu. La saison sportive a débuté tardivement déjà cette année en raison de travaux.   | Pendant l'été 2023, il y a eu des travaux de rafraîchissement : essentiellement des peintures à l'accueil et sur les nouvelles portes des vestiaires.<br>En janvier 2024, un pourcentage des têtes de douches dans les vestiaires ont été remplacés.<br>Pendant la période des vacances de février 2024, les travaux du toit de la piscine ont été effectués.<br>Le remplacement de la Centrale de Traitement de l'Air (CTA), nécessite une fermeture de 3 mois.<br>En attente de la décision de Madame la Maire sur le choix de la période de cette fermeture. Dans l'attente, la Direction des Service Techniques a mis en place un contrôle mensuel de la qualité de l'air.<br>La Direction des Service Techniques est en attente du rapport des diagnostics structures par l'entreprise qui fait l'audit des structures municipales. |

|  |  |  |
|--|--|--|
| Nacera Philippe  | Place Gaston Viens, l'éclairage des trams est très fort. La nuit, pour les habitants dont les fenêtres sont orientées vers la place c'est très pénible.  | Cette problématique a déjà été évoquée lors de précédents Conseils de quartier, l'intensité lumineuse ne peut pas être modulée.  |
| Anne Gestin  | Géothermie : dans plusieurs résidences, il a été constaté des coupures intermittentes et régulière de la géothermie  | L'information est remontée à la Direction des services techniques.   |
| Anne Gestin  | Grincement du Tramway place Gaston Viens.  | Cette problématique a déjà été évoquée lors de précédents Conseils de quartier. Il y a des questions d'angle de virage et d'écartement des rails mais aussi d'interdiction par la Préfecture d'utilisation d'un dispositif de graissage automatique. |
| Philippe Bouriachi   | Budget des Conseils de quartier : comment seront utilisés les 10 000 € de budget d'investissement du Conseil de quartier. Est-il envisageable de l'utiliser pour l'installation de tables de jeux, araignées, chaises, bancs....   | Les balades de quartier permettent justement de repérer les opérations à réaliser avec ce budget d'investissement.<br>Il est possible en effet de faire des propositions pour des nouvelles installations de ce type.                                |
| Questions du public  |  |  |
| Résidence du Nouvelet : remercie la ville pour l'intervention sur l'enlèvement des dépôts sauvages. Se pose la question des solutions à apporter à plus long terme                               | Les solutions et réponses sont à traiter au sein de la copropriété, éventuellement dans un projet de résidentialisation.   |  |
| Actes de décès annoncés dans le journal Orly Notre ville : est-il possible d'indiquer le nom de naissance et le nom de femme mariée pour les actes de décès ?                                    | La demande a été remontée à la Direction de la Communication.  |  |
| Gare d'Orly : des travaux d'aménagements ont eu lieu à la gare mais toujours pas d'accès aux personnes à mobilité réduite.   | L'information sera remontée à IDF Mobilités  |  |
| Remerciements aux agents de la ville qui sont intervenus rapidement pour la réparation du city-stade près de l'école Romain Rolland.   |  |  |
| La réponse apportée sur les abords du centre de loisirs Andrée Chedid n'est pas satisfaisante.   |  |  |
| Sur la géographie prioritaire : c'est une bonne nouvelle la suppression du surloyer qui permet de maintenir des ménages qui seraient peut être partis du parc social et éviter la ghettoïsation. |  |  |
| L'entretien des friches évoqués au dernier Conseil de quartier : ce n'est plus de l'entretien, tout a été rasé aux abords de PVC alors que c'est la période de nidification.                     |  |  |
| Interrogation sur l'utilité d'un supplément dans le journal Orly Notre ville. Inutile et coûteux.  |  |  |
| Cela fait deux ans que le mur végétal rue Alfred de Musset n'est pas entretenu.  | La question a été de nouveau posée aux services techniques.  |  |
| Nids de poule : pourquoi un véhicule électrique ne ferait pas le tour des 44 km de voirie communale 2 fois par jour pour constater les nids de poule, dégradations, dépôts sauvages, ....        | Lorsqu'un nid de poule est signalé ou constaté par les services, les services techniques évaluent la dangerosité du nid de poule. En fonction de cette évaluation, les réparations sur la chaussée sont réalisées de manière urgente ou non.<br>Des « opérations nids de poule » programmées pendant l'année permettent de traiter un grand nombre de nids de poule. |  |
| Il y a des racines sur les trottoirs côté Romain Rolland, c'est dangereux.   | En installant des arbres dans la ville, les racines poussent effectivement et abîment les trottoirs.   |  |
| Ces racines sont un problème pour les personnes à mobilité réduite   | Ce sont surtout les voitures qui se garent de manière anarchique qui sont un problème.   |  |

La séance est levée à 21h.